

LE FINANCEMENT DE PROJETS ET LE PARTENARIAT

CCFD / CONGREGATIONS RELIGIEUSES

REFLEXION 2005-2007

Parution mars 2008



Mars 2008

Chers amis bonjour,

Dans la perspective de l'élaboration du nouveau rapport d'orientation du CCFD, le comité de pilotage CCFD/congrégations avait souhaité travailler en 2005-2006 la question du Partenariat Financier du CCFD avec les Congrégations religieuses.

Toutes les rencontres de l'année ont participé à ce travail de réflexion :

A Rennes : Ouverture du débat

Avec la participation de Lydia Miani, Chef du Service Asie au CCFD
25 octobre 2005 : 21 participants – 13 congrégations représentées

A Paris : Les initiatives des religieux, quelles spécificités ?

Avec la participation de Philippe Mayol, Chef du Service Afrique au CCFD
31 janvier 2006 : 43 participants – 30 congrégations représentées

A Lyon : Comment les religieux financent leurs activités ?

Avec Fabienne Yver, chargée de mission Afrique Australe au CCFD
9 mars 2006 : 22 participants – 14 congrégations représentées

A Strasbourg : Perspectives d'avenir - vers un partenariat renouvelé ?

Avec Christophe Courtin Directeur des Projets et Cofinancements au CCFD
11 avril 2006 : 12 participants – 8 congrégations représentées

Un groupe de travail composé de religieux et de salariés du CCFD a poursuivi la recherche en 2006-2007. Le présent document présente le fruit de cette réflexion. Il intéressera donc les uns et les autres, en complément du nouveau Rapport d'Orientation 2008/2012 du CCFD et en écho au document associé à ce rapport sur la Politique d'Appui au Partenaires du CCFD. **Ce document,**

LE FINANCEMENT DE PROJETS ET LE PARTENARIAT
CCFD / CONGREGATIONS RELIGIEUSES

n'a pas la prétention d'apporter des réponses toutes faites. Il s'agit plutôt d'un outil de travail pour que ceux et celles qui le souhaitent, puissent poursuivre la réflexion pour eux-mêmes, avec d'autres ou, avec nous.

Merci par avance de penser à nous faire part de vos avis ainsi que nous communiquer vos expertises dans ces domaines : études de cas, expériences, discernements...

Bonne lecture !

Christiane Vanvincq
Lien CCFD/Congrégations

Tous les documents cités, papier et électronique, sont disponibles sur simple demande

S O M M A I R E

LE FINANCEMENT DE PROJETS ET LE PARTENARIAT CCFD / CONGREGATIONS RELIGIEUSES

Introduction *page 3*

I. LES QUESTIONS QUI SE POSENT

Rencontres de Rennes-Lyon-Paris-Strasbourg en 2005-2006

- **Point de vue des congrégations sur le CCFD** *page 4*
- **Point de vue des congrégations sur elles-mêmes** *page 5*
- **Les Instituts religieux et le développement** *page 7*
- **Le CCFD et le partenariat**

II. LE PARTENARIAT CCFD/CONGREGATIONS

Groupe de réflexion CCFD/Congrégation en 2006-2007

- **Des réflexions communes fécondes** *page 10*
- **Des collaborations à poursuivre** *page 11*
- **Quelques pistes pour un partenariat financier** *page 11*

Les membres du groupe de recherche *page 14*



Les questions qui se posent

Point de vue des congrégations Sur le CCFD

Propos entendus en 2005/2006
Lors des rencontres CCFD/Congrégations

à
Rennes
Paris
Lyon
Strasbourg

①

Les Instituts religieux aiment travailler avec le CCFD plus qu'avec tout autre ONG. Ils espèrent poursuivre un lien de partenariat avec le CCFD à cause de :

- l'histoire qui les rapproche depuis de nombreuses années tant dans le Nord que dans le Sud ;
- les liens qui existent entre "foi et développement" ;
- l'identité du CCFD et sa place dans l'Eglise.

②

Indépendamment du partenariat "projets" et parfois malgré plusieurs refus concernant des demandes de financement, les instituts religieux restent donateurs (souvent "grands donateurs"), ils participent activement aux rencontres CCFD /Congrégation, et partagent leurs expertises dans de nombreux domaines. On les retrouve, bénévoles dans le réseau du CCFD en France, ils sont aussi acteurs de terrain dans le monde entier.

③

De plus en plus de religieux interpellent leurs Economes Généraux (supérieurs généraux et/ou conseils généraux) pour que, plutôt que de donner au CCFD, ils financent directement leurs activités de développement. Pourtant, cette manière de procéder ne semble pas avoir beaucoup d'avenir. Les congrégations ne peuvent pas se transformer en "financeurs"... elles n'ont pas les compétences nécessaires pour se substituer à ceux dont c'est le métier.

④

Les religieux des congrégations internationales, au Sud, paraissent riches car ils ont de nombreuses relations, font partie d'un grand nombre de réseaux. Quand tout le monde se dérobe, y compris le CCFD, ils se sentent souvent obligés de faire appel à leurs parents, amis et autres bienfaiteurs. L'argent rentre, sans perspective de partenariat. Cette recherche prend souvent toute leur énergie et les laisse mal à l'aise...

⑤

Les religieux/ses et, avec eux, les Eglises locales, sont présents dans les lieux les plus reculés et les pays en guerre sont au coude à coude avec les populations ; experts en humanité. Leurs initiatives sont des projets de longue haleine. Ils ont l'impression que la longue maturation silencieuse n'intéresse plus le CCFD plus sensible aujourd'hui aux Collectifs, Forums Sociaux et autres projets d'envergure...

⑥

Un certain nombre de congrégations souhaitent continuer à être partenaire du CCFD mais se demandent comment faire ? Lien avec les Eglises locales, expertises tout terrain, recherche en commun...

Point de vue des religieux sur eux-mêmes

Propos entendus en 2005/2006

Lors des rencontres CCFD/Congrégations

à

Rennes

Paris

Lyon

Strasbourg

①

Ils se demandent souvent : comment vivre une relation juste avec les populations, les « financeurs », les partenaires ? Les projets que les religieux/ses présentent émanent des besoins qu'ils voient et que les gens expriment. Ils aident à leur financement en faisant appel à des bienfaiteurs privés. Ils se demandent ce que cela va devenir le jour où ils partiront ?

②

Les religieux/ses sont sur le terrain, chacun(e) essaye de trouver des solutions aux problèmes rencontrés qui sont nombreux. Ils n'ont souvent pas d'autre possibilité que de répondre aux urgences, aux besoins quotidiens, ils doivent être efficaces. La recherche de fonds est souvent pour eux très préoccupante.

③

Certaines régions (ou projets) ont reçu, parfois par l'intermédiaire des congrégations, un nombre important de subventions et les situations n'ont pas tellement évolué. Les religieux s'interrogent sur le résultat des investissements et de leurs actions à long terme... Il faut également noter que ce qui n'a pas un coût très élevé (en € ou en \$), dans un pays *développé* est une dépense exorbitante en devise locale. Les Instituts religieux constatent qu'ils prennent difficilement en compte ces décalages...

④

On peut observer parfois un manque de concertation et de collaboration entre des Instituts autochtones et des congrégations internationales ; certains religieux disent qu'il serait très important que ces groupes se rencontrent et travaillent d'avantage ensemble pour approfondir leur conception du développement dans un même pays :

Quel développement ?

Quel développement durable ?

⑤

Certains religieux, et aussi des Instituts, ont réfléchi à leur « politique de développement ». Ils ont repéré des attitudes et défini quelques orientations. Ils invitent leurs membres à en tenir compte dans leurs pratiques :

- accompagner le développement sans être les chevilles ouvrières ;
- aider les personnes à grandir sans être les pourvoyeurs de tous les fonds ;
- participer à la mise en place de structures pérennes ;
- donner avant tout, en temps, énergie, compétence, expertise, accompagnement...

⑥

Les religieux s'interrogent sur les inters congrégations existantes (au Burkina-Niger, à Madagascar, Mater Christi en Afrique de l'Ouest pour la formation). Mais ils disent aussi que les congrégations dont ils sont membres préfèrent avoir leurs « œuvres », chacun ayant un charisme, des manières de voir, de concevoir et de faire spécifiques.

Les Instituts religieux et le développement

Le texte « les Instituts de Vie apostolique et le CCFD : Histoire d'une collaboration », paru en mars 1997, ayant gardé, 10 ans après sa rédaction, toute sa pertinence, il nous a paru pertinent dans retranscrire ici quelques extraits pour rendre compte de la manière dont les congrégations envisagent leur participation au développement.

Une perspective missionnaire

Il s'agit pour les Instituts de Vie apostolique de témoigner de quelqu'un, d'être signe, proche, de manifester la tendresse et la miséricorde de Dieu, de faire connaître l'Amour du Christ... L'activité apostolique est souvent présentée comme le lieu de la rencontre entre Dieu et l'humanité, qui pousse à témoigner et à s'engager : que les actes disent Jésus-Christ... Pour un religieux, annoncer la Bonne Nouvelle c'est aussi s'engager, « là où nous sommes », à bâtir un monde plus juste, en partageant le travail les luttes et les espoirs, les peines et les joies des plus défavorisés dans le souci d'annoncer l'Évangile (cf. Gaudium et Spes n° 1 – Vatican II 1965).

Sachant en effet que l'épanouissement de l'homme a sa source et son aboutissement en son Créateur et Sauveur, les religieux ont le souci d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, afin de construire un monde de justice et d'amour qui soit signe du Royaume.

La proximité avec la population

Les Instituts religieux sont nombreux, et très variés par leurs membres (de moins 30 à plus de 20 000), leurs missions, leur présence dans le monde (d'un seul diocèse à plus de 80 pays), leur ancienneté. Aujourd'hui, en France, des Instituts fusionnent, se fédèrent ou s'associent entre eux, retrouvant ainsi un

nouveau dynamisme. Chaque Institut à son charisme propre, son originalité, mais on retrouve partout les mêmes constantes : un engagement à la suite du Christ, dans une vie fraternelle marquée par les vœux religieux : pauvreté et partage des biens, célibat consacré, disponibilité pour la mission, et un choix préférentiel pour les « pauvres ». Tous souhaitent vivre une proximité qui permet de marcher sur les chemins des hommes, de les rejoindre dans la vie de tous les jours, d'être présence d'Église, même silencieuse, au cœur du monde, en collaborant avec d'autres.

La promotion humaine

Le développement est souvent présenté dans les constitutions des congrégations comme une libération, une lutte contre ce qui écrase l'humanité, une réponse à ses besoins. Il est aussi synonyme de croissance et de plein accomplissement. Il s'agit d'un développement intégral. « Dans le dessein de Dieu, chaque personne est appelée à se développer, car toute vie est vocation. Dès la naissance, est donné à tous, en germe, un ensemble d'aptitudes et de qualités à faire fructifier... La solidarité universelle qui est un fait, et un bénéfice pour nous, est aussi un devoir ». Encyclique Populorum Progressio

La recherche d'autonomie

Il s'agit de favoriser l'autonomie des personnes, de travailler à mettre l'être humain debout en veillant à ce qu'il puisse se prendre lui-même en charge. Travailler à la promotion, à la libération, au salut de l'homme nécessite avant tout d'être solidaire : une solidarité qui regarde l'autre comme un frère, comme une sœur ; une solidarité qui prend le parti de la personne et partage ses combats ; une solidarité qui lutte pour la justice, les droits, la paix ; une solidarité avec l'Église qui est « communion »...

L'option préférentielle pour les pauvres

Le souci des pauvres se traduit par une présence auprès d'eux, une insertion dans les zones de pauvreté, un partage de leur existence, jusqu'à se compromettre avec eux. Il conduit à dénoncer le scandale de la misère, à refuser d'être complice des puissances qui écrasent, à lutter contre l'injustice.

Une attention réelle et concrète aux besoins et souffrances des hommes, par des activités d'enseignement, d'éducation, de soins aux malades et aux personnes âgées... et par toute autre activité en faveur des plus défavorisés, des petits, des exclus. Cette attention conduit à regarder toute chose à partir des plus pauvres.

Un agir

Le développement se traduit dans une action concrète qui prend en compte l'avenir. Il faut du temps pour éduquer, soigner, former, accompagner, encourager...

Les religieux, par leur travail de terrain, agissent sur les causes du sous-développement et de la pauvreté : ils savent qu'il est nécessaire d'engager un combat pour faire évoluer les sociétés, et quand ils s'engagent pour que cesse la pauvreté, ils participent aussi aux actions pour la justice.

Le CCFD et le partenariat

Des partenaires exclusivement locaux

Le CCFD a fait le choix de ne pas avoir d'expatriés résidents sur le terrain, pas d'antenne ni de bureaux dans les pays et favorise plutôt les interlocuteurs autochtones. Il ne cherche pas à apporter ses propres idées.

Le partenaire : pas une personne mais un groupe organisé

Un groupe organisé qui a décidé d'avoir prise sur son histoire, d'être acteur de son propre développement. Ce groupe peut être plus ou moins organisé. Le partenaire est un agent de changement et de transformation. Il doit donc avoir une capacité d'action suffisante pour mener des actions qui aient un effet démultiplicateur ; le plus souvent son action l'amène à lutter contre les causes du mal-développement et à agir sur le politique...

Le respect de l'autonomie des personnes et des groupes

Ce sont les partenaires qui définissent leurs propres stratégies et objectifs. Ils prennent leurs décisions. C'est un témoignage de confiance. Le CCFD soutient sans se substituer. Les projets sont ainsi beaucoup mieux adaptés aux besoins réels. Il s'agit de faire en sorte que les partenaires ne deviennent pas dépendants et progressent en autonomie de toutes sortes de manières : orientations, stratégies, recherche de financements...

Une relation qui se construit dans le temps

Le *CCFD* met en premier une relation partenariale qui se construit peu à peu sur un échange d'expériences. Il ne se considère pas d'abord comme un financeur (bailleur, opérateur) face à des bénéficiaires.

C'est le partenaire qui a l'expertise du terrain, la connaissance du milieu, du contexte, de l'environnement. Le partenaire s'engage au côté du *CCFD* à porter sa contribution à l'éducation au développement et dans les campagnes de plaidoyer (L'Europe plume l'Afrique en 2005 – Le soja contre la vie en 2006...).

Des intérêts communs

Il y a intérêt commun quand le projet du partenaire rejoint la pédagogie de l'éducation au développement du *CCFD*. Cela crée une synergie qui favorise les actions collectives (en réseau). L'éducation au développement s'ancre sur des réalités vécues ici et là-bas. Il peut, dans ce cas, y avoir cohérence et convergence entre le choix fait d'un projet, son financement, sa réalisation, et un engagement personnel et collectif pour plus de justice dans le monde.

Des orientations dans le cadre d'une politique

Le Rapport d'Orientation et la Politique d'Appui aux Partenaires définissent une stratégie et des priorités pour chaque pays, des axes thématiques en fonction des zones géographiques. L'ensemble de ces critères permettent de trouver une cohérence et de ne pas trop se disperser. La stratégie est définie sur 5 ans.

Des orientations générales :

1. Le respect des Droits humains
2. La juste répartition des richesses

Des choix thématiques :

1. Prévention et résolution des conflits
2. La souveraineté alimentaire
3. Les migrations internationales
4. L'économie sociale et solidaire
5. Le partage des richesses
6. Rapport homme/femme : plus d'égalité

Une gestion financière rigoureuse

Le *CCFD* doit rendre des comptes à ses propres donateurs et à la Cour des Comptes et demande à ses partenaires du Sud et de l'Est une gestion financière de plus en plus stricte. Ils doivent faire auditer régulièrement leurs comptes. Cela leur permet d'avoir une meilleure gestion budgétaire, de mieux gérer leurs projets et aussi, le cas échéant, d'accéder à des financements nouveaux et diversifiés. Ce souci de gestion rigoureuse est en définitive un plus pour tout le monde.

Un nombre limité de partenaires

Le renforcement de la relation partenariale et l'accompagnement approfondi qu'il suscite ne peut se faire qu'avec un nombre limité de partenaires. Un chargé de mission fait, en moyenne, 4 à 6 missions par an (une fois par an par pays) et suit entre 20 et 30 partenaires. Il est difficile d'avoir une stratégie cohérente et suivie sur un trop grand nombre de pays. Le *CCFD* n'a pas les moyens d'intervenir dans tous les pays du monde.

Un Budget limité

Chaque chargé de mission dispose d'un budget pour sa zone géographique qui est déterminé en Conseil de Direction et approuvé par le Conseil National de Délibération (CND). Le budget est sensiblement le même d'une année sur l'autre et doit permettre la mise en œuvre des stratégies. Comme les partenariats sont sur le long terme, le CCFD renouvelle souvent le financement de ses partenaires d'une année sur l'autre ce qui laisse peu de place pour de nouveaux partenaires.

Quelques situations dans lesquelles le CCFD n'intervient pas

Les projets individuels-personnels. Quand un projet repose sur une personne, cela rend le soutien du CCFD impossible. On perçoit difficilement l'ancrage dans la population locale qui est plus bénéficiaire que réellement actrice.

Quand il y a divergence de vue. C'est la question de la pérennité d'un projet qu'il est bon de mettre en valeur ainsi que la vision de développement qui est mise en œuvre : à la fois ce qui fonde vraiment les projets, les perspectives d'avenir et les objectifs à atteindre, à court, moyen et long terme.

Le financement de constructions (écoles ou de dispensaires) : les besoins sont nombreux dans ces domaines. Le CCFD privilégie le développement des ressources humaines : formation des cadres et pérennité de la structure. Le CCFD intervient peu dans le domaine de la santé faute d'expertise et aussi parce que beaucoup d'autres ONG font déjà ce travail.

Le fait que le CCFD ne donne pas suite à des demandes de soutien ou de partenariat ne veut pas dire que ces projets ne sont pas dignes d'intérêt. Il reconnaît tout le travail accompli y compris s'il s'agit d'actions et de tâches qui n'entrent pas dans sa "mission".

LES PAYS

AFRIQUE et OCEAN INDIEN

Afrique du Sud, Ethiopie, Bénin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo. *Contacts :* Zimbabwe, Angola, Ouganda, Tanzanie)

ASIE-PACIFIQUE

Birmanie, Vietnam, Cambodge, Laos, Thaïlande, Philippines, Indonésie, Timor, Pacifique, Inde, Sri Lanka, Corée du Nord, Chine, Pakistan.

AMERIQUE LATINE

El Salvador, Guatemala, Nicaragua, Cuba, Mexique, Chili, Argentine, Paraguay, Mercosur, Brésil, Haïti, Pérou, Bolivie, Colombie.

BASSIN MEDITERRANEEN

Egypte, Syrie, Jordanie, Irak, Liban, Sahraouis, Tunisie. Israël, Palestine, Algérie, Maroc.

EUROPE CENTRALE

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Roumanie, Tchétchénie, Serbie, Monténégro, Kosovo.

Le partenariat CCFD/CONGREGATIONS

Le CCFD et les congrégations ont beaucoup de choses à se dire et se retrouvent sur les « chantiers » du développement. Dans le contexte d'aujourd'hui, où l'action « politique » est de plus en plus incontournable et où les décisions les plus efficaces se prennent à un niveau mondial, les congrégations religieuses seront des partenaires privilégiés dans la mesure où les religieux ne perçoivent leur présence au monde que dans une perspective mondiale.

En conséquence, la question qui se pose dans ce lien CCFD/congrégations pourrait être de voir de manière plus habituelle le nombre et la présence des religieux non pas uniquement sur le sol français mais sur tous les continents... pour découvrir, s'il en était besoin, que le monde religieux et les Églises, constituent un réseau mondial exceptionnel avec lesquels le CCFD doit pouvoir compter...



Des réflexions communes fécondes

Rejoignant les préoccupations des Instituts religieux confrontés eux aussi aux relations Nord/Sud dans les choix qu'ils ont à faire et les orientations qu'ils ont à prendre, le CCFD a entrepris, depuis 2003, de finaliser avec eux un certain nombre de réflexions dans divers domaines jusqu'à la parution de quelques fascicules :

Notre rapport à la consommation - 2003

Vers une plus grande simplicité de vie

Le partage et le don - 2004

Vers une éthique du don

Les relations Nord/Sud dans les congrégations

Vers une plus grande autonomie, 2005

Les religieux, les investissements et le plaidoyer

Vers un réseau européen, 2006

Le financement de projets et le partenariat - 2007

Lien CCFD/Congrégations

L'argent, source de lien et de solidarité - 2008

L'investissement financier des Congrégations

*Tous ces documents ont été diffusés dans les congrégations et dans les délégations diocésaines du CCFD. Ils sont disponibles sur simple demande à :
c.vanvincq@ccfd.asso.fr*

Des collaborations à poursuivre

- **Avec Les religieux qui ont passé de nombreuses années dans un pays du Sud** et qui sont de retour en France ou en transit. Ils peuvent être sollicités pour participer à l'éducation au développement, à la réflexion et aux actions de solidarité **ici**...
- **Avec Les religieux qui font partie des Mouvements et Services** d'Eglise (MSE). Ils sont particulièrement concernés pour promouvoir la solidarité internationale dans les diocèses de France, leur mouvement et les diverses instances ecclésiales dont ils font partie...
- **Avec Les religieux, moines et moniales dans les monastères.** Ils sont intéressés par le travail du CCFD, plus particulièrement pour tout ce qui touche les pays où des monastères sont implantés. Ils sont sensibles au développement des peuples et concernés par la solidarité internationale...
- **Avec Les religieux présents dans les pays du Sud.** Ils connaissent la langue du pays, ils sont solidaires des populations locales, soucieux de l'avenir de leur pays (et continent), membres actifs de l'Eglise locale : ils sont disponibles et pourraient être *davantage* sollicités...

Quelques pistes pour un partenariat financier

Aujourd'hui, un grand nombre de congrégations s'interrogent :

« Faut-il continuer à donner au CCFD ou plutôt utiliser l'argent de ces dons pour constituer un fond propre qui financera les projets avec lesquels travaillent les religieux ? »

Ou autrement dit (propos entendu en décembre 2006) :

« Un nombre non négligeable de Congrégations Religieuses font observer de manière récurrente que les projets de développement pourtant « bien ficelés » qu'elles présentent au CCFD, en association avec la population locale, ne sont pratiquement jamais retenus par la commission projets. Alors que ces congrégations ont dépassé depuis longtemps une pratique de simple assistance ; comprennent fort bien que le CCFD choisisse et soutienne d'autres projets que les leurs ; partagent les vues du CCFD sur ce que doit être un « vrai » développement ; contribuent financièrement aux missions du CCFD... »

Les quelques propositions ci-après sont faite par le groupe de travail, elles constitueront des pistes à explorer en vue d'un partenariat financier avec les congrégations religieuses « ici » et « là-bas » pour les années à venir.

Ces réflexions viendront s'ajouter à La Politique d'Appui aux Partenaires du CCFD dans le cadre de son Rapport d'Orientation 2008/2012.

1

Soutenir et accompagner des *petites* expériences qui ont du potentiel

Le CCFD pourrait s'intéresser au démarrage d'activités dans la mesure où il y a une réelle vision de développement, un potentiel, un avenir. Les religieux sont souvent là pour participer à ces démarrages, les susciter, les encourager, les soutenir. Cela prend du temps, plusieurs années parfois. Ces petits projets sont souvent les déclencheurs d'une dynamique durable. S'il y a lieu de soutenir leur démarrage, il convient, au minimum, qu'ils soient reliés à une structure locale qui soit interlocutrice et partenaire.

2.

Soutenir et encourager la formation des cadres « religieux »

Il pourrait s'agir d'apporter une aide à la formation de cadres autochtones : économes générales, conseillères générales... les formations toucheraient aux questions de gestions, finances, comptabilité, administration, vie associative, questions internationales, questions juridiques, mondialisation, microcrédit...

Ces formations peuvent avoir lieu dans des structures et universités au Sud (de préférence), on peut également encourager la formation des religieux du Nord avant leur départ « en mission ». Au Nord, comme au Sud, les Instituts de formation existent mais souvent les personnes n'y accèdent pas faute de moyens. On peut également compter sur l'expérience et l'expertise d'associations locales déjà partenaires du CCFD qui ont une capacité de formation.

3.

Soutenir et accompagner un groupe de congrégations qui s'organise

Des congrégations pourraient se regrouper par région ou par pays afin de voir ce qu'il serait possible de faire à plusieurs et préciser un projet de développement. Certaines congrégations ont déjà commencé à travailler sur une politique de développement, d'autres cherchent des *partenaires* pour les aider à :

- Définir une politique de développement,
- Penser un cadre pour gérer les dons reçus,
- Penser en terme de développement durable et de recherche l'autonomie,
- Réfléchir à l'engagement politique et au renforcement de la société civile,
- Préciser les enjeux et défis à relever dans un domaine, un pays, une région.

Ce travail pourrait être relayé par les Missions Catholiques, les CSM (conférences des Supérieurs Majeurs), ou un groupe de congrégations, en lien éventuellement avec un centre de formation existant (Université Catholique de Yaoundé, Centre Mater Christi à Bobo Dioulasso, ou l'URCAO... - pour l'Afrique...). Il s'agirait d'apporter un soutien, financier, technique et/ou pédagogique à ceux et celles qui voudraient travailler dans ces domaines...

4.

Soutenir et encourager des Associations relais

A plusieurs reprises, depuis 2003, lors des rencontres CCFD/Congrégations, l'idée d'une association Inter-Instituts au Nord a été évoquée pour rompre avec les dépendances vis-à-vis des "bienfaiteurs donateurs" particuliers... Un certain nombre de responsables de congrégations ont évoqué le fait qu'ils sont devenus les bienfaiteurs des projets qu'ils initient eux-mêmes ou auxquels des religieux participent et souhaiteraient sortir de cette relation de dépendance...

Pour avancer plus avant sur ce chemin il conviendrait que plusieurs congrégations intéressées prennent l'initiative de monter une structure « relais ». Cette Association pourrait devenir l'interlocuteur du CCFD garante des initiatives du Sud.

Le CCFD pourrait également renforcer son « alliance » avec des Associations existantes qui relayent dans le milieu religieux (et d'Eglise) les actions de plaidoyer et de solidarité internationale.

GROUPE DE RECHERCHE 2006-2007

Daphne Alphonso *économiste provinciale*
1650 - Soeurs Missionnaires de ND d'Afrique
24 quai Fernand Saguet 94 700 MAISON-ALFORT
d.alphonso@smnda.org
01 43 68 34 64

Denise Blin *conseillère générale*
2310 – Sœurs de La Providence de la Pommeraye
68 rue des Plantes 75014 Paris
denblin@wanadoo.fr
01 40 52 06 13

Annick Egu *conseillère provinciale*
3470 - Union ND de Charité
1 rue de la Somme 94 230 CACHAN
annick.egu@wanadoo.fr
01 47 40 05 56

Virginie Lecourt *économiste générale*
3560 - La Xavière
33 rue Tournefort 75 005 PARIS
virginie.lecourt@club-internet.fr
01 47 07 98 30

Guy Vuillemin *assistant provincial*
8100 - Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)
5 rue Roger Verlomme 75 003 PARIS
sma.pb.assistant2@wanadoo.fr
01 42 71 84 55

Avec la participation des chargés de mission
Département Projets Programme et Cofinancements

Fabienne Yver
Afrique Australe et Océan Indien (Afrique du Sud – Mozambique – Madagascar)
f.yver@ccfd.asso.fr
01 44 82 81 54

Walter Prysthon
Amérique Latine et Caraïbes (Brésil – Haïti – Mercosur)
w.prysthon@ccfd.asso.fr
01 44 82 81 01

Christiane Vanvincq
Chargée du lien Ccfd/congrégations
CCFD 4 rue Jean Lantier 75001 PARIS
c.vanvincq@ccfd.asso.fr
01 44 82 81 04